

LE GUIDE PRATIQUE DES DÉCHETS

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ?



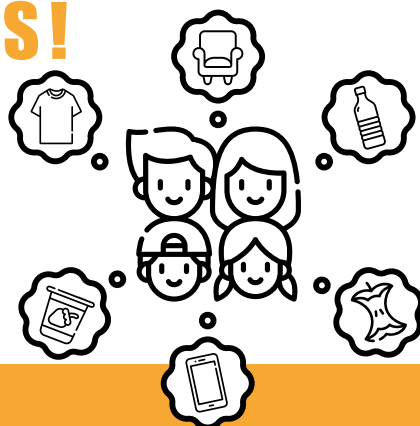
le tri

LE PETIT
GESTE QUI
NOUS
GRANDIT

LA VALORISATION DES DÉCHETS DÉPEND DE CHACUN ET CHACUNE DE NOUS !

Brest métropole propose différents services pour la gestion des déchets produits par les habitants et les habitantes sur son territoire.

Diriger son déchet vers le bon service est la première étape pour permettre un traitement adapté ! Une fois vos déchets mis au bon endroit, les équipes de Brest métropole prennent la main.

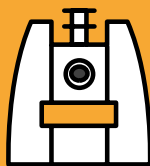


QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS DU QUOTIDIEN ?

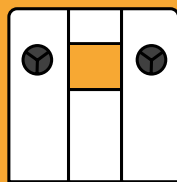
Papiers, emballages mais aussi couches, produits d'hygiène ou encore restes de cuisine... Ces déchets sont produits au quotidien par les foyers. Pour les collecter, chaque habitant et habitante dispose de poubelles à son domicile ou de poubelles collectives (conteneur aérien ou enterré) et de composteurs. Chaque contenant est destiné à un type de déchet particulier :



La poubelle ou conteneur jaune, pour les papiers et tous les emballages



La poubelle ou le conteneur bordeaux, pour les déchets non recyclables (couches, produits d'hygiène...)



Le conteneur vert, pour les emballages en verre (pots ou bocaux)



Le composteur individuel ou collectif, pour les restes alimentaires



Pour connaître votre jour de collecte ou savoir où sont les poubelles collectives les plus proches, rendez-vous sur brest.fr

DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS :



Comment est financée ma collecte ?

Chacun et chacune de vous contribue au financement de ce service par le paiement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Son montant dépend de la valeur locative de votre logement et est inscrit sur l'avis de taxe foncière. Il ne dépend ni de la composition du foyer, ni de sa production de déchets, ni même des modalités de collecte (porte-à-porte ou apport volontaire, fréquence de collecte...).



Comment s'organise la collecte des déchets sur les jours fériés ?

Si une semaine comprend un jour férié, à partir de ce jour, votre collecte sera reportée au lendemain de votre jour de collecte habituel.

Que faire si ma poubelle est cassée ou si sa taille n'est plus adaptée à mon foyer ?

Un formulaire est disponible sur Brest.fr pour vous permettre de faire une demande de changement de poubelle.

Sinon, vous pouvez contacter l'accueil téléphonique de Brest métropole.

Qui dois-je contacter pour nettoyer ma poubelle ?

Les poubelles sont mises gratuitement à la disposition des habitants et habitantes, charge à eux de veiller à leur bon entretien.

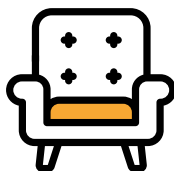
Quand sortir ma poubelle ?

Au plus près de la collecte, poignée tournée vers la route. Si le camion passe tôt, vous pouvez la sortir la veille au soir.

Comment transporter mes déchets jusqu'aux points collectifs ?

Des sacs réutilisables sont disponibles gratuitement dans toutes les mairies.

Il est strictement interdit de déposer ses déchets à l'extérieur des poubelles (qu'elles soient individuelles ou collectives).



Pour les autres types de déchets plus occasionnels rendez-vous page 8 et 9.

Grâce à vous, la métropole brestoise est considérée comme une bonne élève pour le tri des déchets. Pourtant, nous pouvons faire encore mieux, car nos poubelles à ordures ménagères contiennent encore près de 30% de déchets qui pourraient être triés (dans la poubelle jaune, le conteneur à verre, les déchèteries...) et qui ne le sont pas.



QUE DEVIENNENT CES D

LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Les papiers

Journaux, magazines, prospectus publicitaires, courriers... Sauf mouchoirs et essuie-tout.

Tous les emballages

En métal

Canettes de soda, boîtes de conserve, bouteilles de sirop, aérosols, barquettes en aluminium, boules de papier aluminium, capsules de café, couvercles de bocaux, capsules de bouteilles, plaquettes de médicaments (vides)*...

En plastique

Bouteilles et flacons en plastique avec les bouchons : bouteilles d'eau, de lait, flacons de lessive ou de produits d'entretien, pots de crème, yaourts, sachets, barquettes...

En carton

Boîtes, cartonnettes, briques alimentaires.

Ces déchets sont à mettre en vrac sans les imbriquer. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.

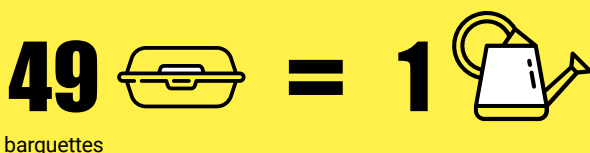


*Les déchets de santé (notamment les médicaments) suivent une filière de traitement spécifique. Vous devez les rapporter à votre pharmacien.

MES DÉCHETS SONT-ILS VRAIMENT RECYCLÉS ?

Lorsqu'une filière de valorisation existe pour un type de matière, les déchets sont envoyés chez un recycleur. Chaque recycleur est sélectionné par Brest métropole notamment sur la base de critères environnementaux (proximité du site, modes de transport...).

Les déchets alors transformés retrouvent une seconde vie, par exemple :



DÉCHETS DU QUOTIDIEN ?

UNE FOIS COLLECTÉS, OÙ VONT MES DÉCHETS ?

Les camions de collecte apportent ces déchets au centre de tri TRIGLAZ à Plouédern.

Pourquoi trier de nouveau ces déchets ?

Il faut séparer ces déchets par matière (papier, carton, métal et toutes les familles de plastique) pour pouvoir les envoyer dans des filières de recyclage dédiées.

Comment le tri se fait-il ?

Le tri est d'abord fait par des machines avant d'arriver en cabine de tri manuel. Et oui, il n'existe pas de machine pour affiner et optimiser au maximum le tri. Ce sont donc des femmes et des hommes qui effectuent le tri final avant que les déchets soient acheminés vers la bonne filière de valorisation.



Pensez à la sécurité des agents et agentes du centre de tri, ne mettez surtout pas de verre, ni de piles ou batteries (risque d'incendie au centre de tri, à déposer en déchèterie ou dans les points de ventes), ni de gros déchets dans la poubelle jaune.

Visitez le centre de tri : sotraval.fr

114 
canettes

=



6 
pots de yaourt

=



7 
sacs plastique

=



LE VERRE



100 %

Le verre se recycle à 100 % et à l'infini.

Le circuit est très simple et le verre collecté est directement envoyé au recycleur pour notamment fabriquer de nouvelles bouteilles. Pas besoin de laver, il suffit de bien vider.

Pourquoi ne peut-on pas y mettre la vaisselle ou d'autres objets en verre ?

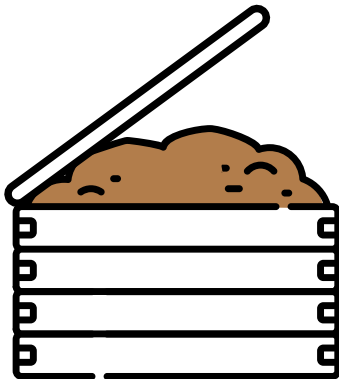
Ils n'ont pas la même composition. Seuls les emballages en verre (bouteilles, bocaux, pots) peuvent être recyclés.

Que faire des couvercles et bouchons métalliques ?

Ils doivent être retirés de l'emballage en verre et déposés dans votre poubelle jaune !

LE COMPOST

Produisez votre compost maison pour un jardin au naturel !



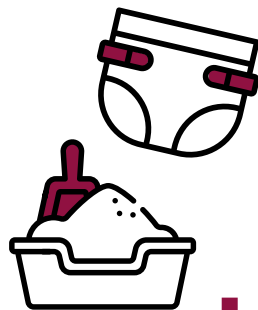
Comment faire ?

Rien de plus simple !

Il vous suffit de mélanger des déchets de cuisine (restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, sachets de thé, épluchures, essuie-tout...) et du jardin (tonte, fleurs, feuilles mortes, copeaux...), en veillant à un équilibre entre des matières humides et sèches.

Résultat : vous pourrez utiliser votre compost naturel pour enrichir vos sols au bout de 6 à 8 mois !

LES ORDURES MÉNAGÈRES



Il reste peu de déchets qui ne sont pas valorisables ! Après avoir trié les papiers et emballages, les déchets de cuisine et restes alimentaires, les déchets du quotidien dits « ordures ménagères » sont peu nombreux : couches, déchets hygiéniques, litière du chat, sacs d'aspirateur...

La collectivité s'emploie à ce que rien ne se perde et que tout se transforme. Les ordures ménagères sont apportées à l'usine de valorisation des déchets du Spernot où elles sont incinérées. L'énergie ainsi générée est utilisée pour alimenter le réseau de chaleur de la ville de Brest.

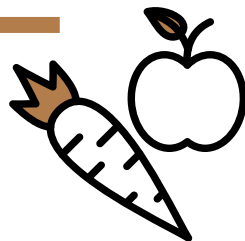
30 000

C'est le nombre de logements chauffés par le réseau de chaleur de la ville de Brest.



Astuce:

coupez vos déchets en morceaux avant de les mettre dans votre composteur, cela facilitera le mélange, qui servira à accélérer la décomposition des déchets.



Besoin d'aide ?

Le réseau des guides composteurs-pailleurs peut vous apporter ses conseils pour créer votre propre fertilisant naturel pour vos plantations !
Infos sur brest.fr.

Et si je n'ai pas de jardin ?

Il est possible d'installer un composteur collectif au pied de votre immeuble ou dans un jardin partagé près de chez vous. Pour y apporter vos déchets, nous mettons à votre disposition des seaux adaptés (appelés bio-seaux).



ET LES AUTRES DÉCHETS

Tous les déchets ne vont pas dans les poubelles. Vous produisez également des déchets plus occasionnels tels que des vêtements, des appareils électriques, du mobilier ou même des déchets de chantier si vous entreprenez des travaux dans votre habitation.

Apporter certains déchets à la déchèterie leur garantit d'être orientés vers des filières de recyclage et d'éviter toute pollution. Ces filières se multiplient pour limiter les quantités de déchets ultimes destinés à l'enfouissement.

5 déchèteries sur Brest métropole : adresses et horaires d'ouverture sur brest.fr

LES TEXTILES, CHAUSSURES, LE LINGE DE MAISON

Tous les textiles, chaussures et le linge de maison, même usés ou abîmés, sont à déposer dans des bornes dédiées présentes sur l'espace public, les parkings ou en déchèteries. Ils peuvent aussi être déposés en antennes associatives ou boutiques équipées.

Sur Brest métropole, c'est l'association Abi29 qui se charge de collecter les bornes : les textiles et le linge de maison doivent être propres et secs et mis dans un sac fermé de 30 litres maximum. Les chaussures sont à lier par paire.

.....

Les textiles en bon état sont revendus à petits prix à la boutique Abi Shop (24 rue de l'eau blanche à Brest) ou s'approvisionnent les associations et les boutiques solidaires. Ceux en mauvais état sont recyclés et repartent dans la filière textiles ou d'isolation. Trier et déposer ses textiles, chaussures et son linge de maison, c'est un réflexe bon pour la planète et pour l'emploi.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de Refashion ! Je recycle - Tout savoir sur le devenir de vos textiles et chaussures déposés (refashion.fr).



S, QUE DEVIENNENT-ILS ?

LES DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES



VOS DÉCHETS DANGEREUX

Batteries, huiles de vidange, piles, peintures...

Ils sont dirigés vers des plateformes de tri puis acheminés, par famille de déchets, vers une filière de traitement. La grande majorité part en incinération, le reste en traitement physico-chimique et en recyclage.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site d'EcoDDS !
Tout savoir sur les déchets chimiques | EcoDDS**



VOS DÉCHETS ÉLECTRIQUES

Réfrigérateurs, petits électroménagers, écrans, téléphones...

Les équipements électriques sont dépollués et démantelés afin que les différentes matières (plastique, métaux...) soient séparées pour être recyclées.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site d'Ecosytem ! Comment sont dépollués et recyclés vos équipements ? | ecosytem



VOS MEUBLES

Armoires, chaises, tables, sommiers, matelas...

S'ils sont encore en bon état ou réparables, pensez à en faire don à une association (+ d'info page 11).

Si le réemploi n'est pas toujours possible, les meubles contiennent des ressources à valoriser, sous forme de nouvelles matières premières ou à défaut sous forme d'énergie grâce à la fabrication de combustible dédié.



VOS AUTRES DÉCHETS

Déchets verts, gravats, matériaux, bois, gros cartons...

Les déchets verts sont broyés et compostés. La ferraille est utilisée pour refaire de nouveaux objets en acier. Les gravats concassés sont réutilisés en remblai.



Tous les déchets ne peuvent être recyclés ou valorisés énergétiquement, c'est le cas de ceux qui sont déposés dans les caissons des encombrants qui sont dirigés vers l'enfouissement.

Certains déchets sont interdits en déchèterie, ils doivent être déposés chez les revendeurs : bouteilles de gaz, extincteurs, fusées de détresse, pneus...



Pour gagner du temps : pensez à trier vos déchets avant de venir en déchèterie ! En cas de doute, des agents et agentes sont là pour vous aiguiller vers le bon caisson.

ET SI ON JETAIT MOINS

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas...

Bénéfices économiques et environnementaux garantis!

QUELQUES ASTUCES POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS DU QUOTIDIEN :



Dites stop à la publicité commerciale dans votre boîte aux lettres !

Appelez un autocollant disponible gratuitement dans toutes les mairies.

14 KG

C'est 14 kg de papier non jetés par habitant chaque année en France.



Consommez l'eau du robinet et utilisez une gourde pour l'extérieur.

Vous ferez des économies (100 à 300 fois moins cher).

3 KG

C'est 3 kg de bouteilles en plastique évitées chaque année par personne.



En magasin :

- Utilisez une liste de courses pour éviter les achats non nécessaires et le gaspillage alimentaire.

20 KG

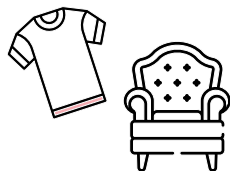
C'est jusqu'à 20 kg de produits alimentaires qui peuvent ainsi ne pas être jetés.

Pour aller plus loin :

- optez pour des **produits réutilisables** et évitez ceux à usage unique (lingettes par exemple, qui, bien que souvent vendues comme étant biodégradables, ne sont pas à jeter dans les toilettes !)
- **limitez les emballages** en choisissant vos conditionnements : en vrac, à la coupe, éco-recharge.

AU LIEU DE JETER, POURQUOI NE PAS DONNER, REVENDRE OU RÉPARER ?

Donner un nouvel usage à un bien qu'on n'utilise plus ou qui est abîmé, c'est devenu une tendance de fond et tout le monde y trouve son compte!



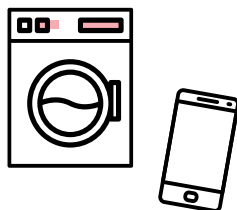
REVENDRE

Revendre un meuble ou un vêtement d'occasion, cela permet de réduire vos déchets tout en gagnant de l'argent. C'est malin et vous ferez le bonheur de votre acheteur tout en prolongeant la vie de votre objet.

9 kg de vêtements par personne et par an pourraient ainsi éviter de se retrouver jetés.

RÉPARER

Réparer au lieu de jeter vos appareils électriques et électroniques par exemple. De nombreux artisans et associations d'entraides entre particuliers proposent d'aider à la réparation d'objets. N'hésitez pas à les contacter (+ d'infos sur reparateurs.artisanat.fr).



Aujourd'hui, ce sont plus de 20 kg d'appareils électriques et électroniques qui sont encore jetés par personne chaque année.



DONNER

Donner à une personne de votre entourage ou à une association caritative, c'est une action qui peut faire le bonheur d'un autre!

**Un doute, une question sur la collecte
ou le tri de vos déchets ?**

brest.fr

proprete-dechets@brest-metropole.fr

02 98 33 50 50

